

**Séance extraordinaire du  
31 août 2020**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue au lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Vanessa Lepage-Leclerc, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Jean-Denis Bernier, Simon Dubé, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

**PÉRIODE DE QUESTION SUR L'ORDRE DU JOUR**

Le maire procède à la période de questions.

**RÉS. 2020-08-107**

**DÉPÔT DU PROJET *Marcher en toute sécurité* AU PRIMADA**

**Attendu que** ce projet vise à rendre les déplacements piétons plus agréables et sécuritaires au centre du village;

**Attendu que** ce besoin a été clairement identifié comme prioritaire lors des consultations auprès des aînés;

**Attendu que** le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) contribue pour un maximum de 50 % des dépenses admissibles;

**Attendu que** le coût total du projet déposé est de 17 090 \$, incluant une contribution de 8 545 \$ de PRIMADA et une contribution égale de la Municipalité;

**Attendu que** la contribution de la Municipalité prévoit 1 318 \$ en ressources humaines et matérielles et 7 227 \$ en argent;

**En conséquence**, il est proposé par madame Vanessa Lepage-Leclerc et résolu à l'unanimité de déposer une demande d'aide financière au PRIMADA pour le projet *Marcher en toute sécurité*. La Municipalité contribuera pour un maximum à ce projet pour une valeur de 8 545 \$, soit 1 318 \$ en ressources humaines et matérielles et 7 227 \$ en argent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions. Aucune question n'est posée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Francis Rodrigue, la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
Francis St-Pierre, maire

\_\_\_\_\_  
Louise-Anne Belzile, directrice générale